

## RAPPORT

### Accident survenu le 28 juillet 2006 au planeur immatriculé F-CFFA

<b>Événement :</b>	atterrissement en campagne manqué.
<b>Causes identifiées :</b>	décisions d'entreprendre et de poursuivre un circuit par conditions météorologiques défavorables.
<b>Conséquences et dommages :</b>	pilote grièvement blessé, aéronef détruit.
<b>Aéronef :</b>	planeur Centrair ASW 20 FL, finesse maximum : 41
<b>Date et heure :</b>	vendredi 28 juillet 2006 à 16 h 36.
<b>Exploitant :</b>	club.
<b>Lieu :</b>	Fauch (81).
<b>Nature du vol :</b>	circuit.
<b>Personne à bord :</b>	pilote.
<b>Titres et expérience :</b>	pilote, 55 ans, VV de 1970, 550 heures de vol dont 5 sur type et 5 dans les trois mois précédents.
<b>Conditions météorologiques :</b>	évaluées sur le site de l'accident : vent 290° / 10 kt, SCT entre 900 et 1 200 mètres, température 25 °C, QNH 1013hPa.

### CIRCONSTANCES :

*Les circonstances de l'accident ont été établies à partir des données du récepteur GPS embarqué, de l'examen de l'épave et de témoignages de tiers.*

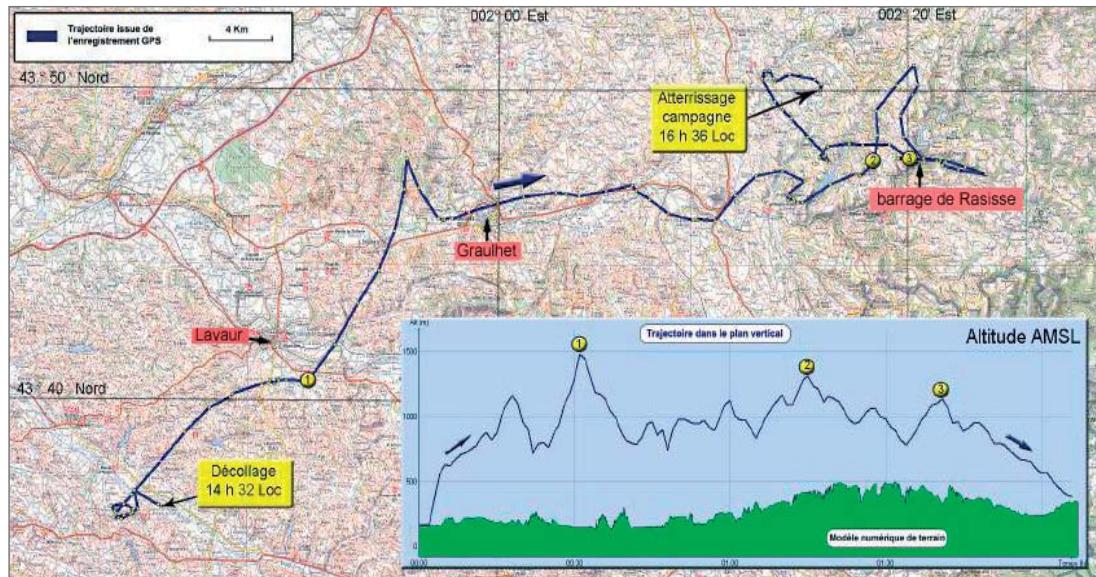
Le pilote décolle de l'aérodrome de Toulouse Bourg-Saint-Bernard (31) à 14 h 32. Il se largue à une hauteur de cinq cents mètres et annonce à la radio son intention d'effectuer un circuit vers l'est, en direction de Lavaur (81), puis de poursuivre vers Grauhlet (81) si les conditions le permettent. Après trente minutes de vol, il évolue à une hauteur d'environ 1 200 mètres à proximité de la plate-forme ULM de Lavaur. Il poursuit son circuit vers l'aérodrome de Graulhet, qu'il atteint après environ cinquante minutes, à une hauteur de cinq cents mètres. Il se dirige ensuite vers l'est pendant vingt minutes. Il survole le barrage de Rasisse (81) à environ sept cents mètres. Au cours des trente minutes suivantes, il recherche des ascendances dans ce secteur. La hauteur du planeur varie entre sept cents et trois cents mètres. Après une heure quarante minutes de vol, le planeur est à une hauteur d'environ cinq cents mètres et commence à descendre.

Des témoins au sol à proximité du site de l'accident aperçoivent le planeur venir du nord-est, orbiter à faible hauteur par la gauche puis se présenter pour l'atterrissement. En dernier virage, l'aile gauche heurte le sol alors que le planeur est incliné d'une trentaine de degrés à gauche.

L'examen du site et de l'épave montre que le cockpit a heurté violemment le sol consécutivement au choc de l'aile. Le champ choisi par le pilote était dans une zone favorable à l'atterrissement en campagne.

Le bulletin de prévision vol à voile, à la disposition du pilote, mentionnait une « activité convective faible » dans toute la région. D'autres pilotes du club ont indiqué qu'ils sont restés en local de Bourg-Saint-Bernard le jour de l'accident.

Il n'a pas été possible de déterminer la position des volets avant la collision avec le sol.



Trajectoire du planeur reconstituée à partir de l'enregistrement du GPS